

445.
Rome le 14. 7bre. 1720.

Monseigneur.

N. 50.

Mécredi passé la sainteté tint Conistoire, et
crea Cardinal M^r Cy devant Evêque de frejus.
Il ya quelque tems que le Cardinal de Polignac
traittoit l'effectuation de cette promotion, que la
sainteté n'étoit pas éloignée de la faire, si
ce n'avoit été la crainte de s'attirer les reproches de
la M^{te} Imp: et du Roi d'Espagne, si elle faisoit la pro-
motion du nommé de France, sans faire en même
tems celle des nommés de ces monarches: Elle s'en
ouvrit avec le Cardinal de Polignac, et lui dit que
si la Cour obtenoit le consentement des S^{ds} deux
Roisances, de pouvoir faire la promotion de M^r
de Frejus sans être obligé de faire en même tems
la leur, qu'elle la feroit avec bien du plaisir, con-
noissant le mérite de M^r de Frejus: L'Empereur
et le Roi d'Espagne ayant aux instances de la France
donné leur consentement pour la dite promotion
et le Pape en ayant été assuré par le Cardinal de
Polignac, résolut de faire la promotion de M^r de
Frejus mécredi dernier. on nomme presentement
ce nouveau Cardinal le Cardinal Fleury.
Les ~~Portuguais~~ Ministres Portuguais ayant eu vent
de cette promotion au commencement de la semaine,
et du consentement de S. M. Imp: et du Roi d'Espagne
que la S^{te} avoit recherché avant de résoudre de faire
ladite promotion, se formaliserent de ce que la
S^{te} n'avoit pas aussi recherché le consentement de

446.
leur Roi, et beaucoup plus de ce que le Pape ne fit pas
attention aux plaintes qu'ils en formèrent, et à l'ins-
tance qu'ils firent à Sa S^{te} de différer la promotion
de Mr de Frejus jusqu'à l'arrivée du consente-
ment de leur Roi, que l'Ambassadeur assurait ne pouvoir
soutenir plus tarder que huit jours. Mercredi, jour
destiné pour le Consistoire, le Cardinal Pereira
Portuguais se rendit à la pointe du jour dans l'An-
tichambre du Pape, demandant de pouvoir ^{parler} à Sa S^{te}
ce qui lui fut refusé: il fut ainsi obligé d'attendre le
tems du Consistoire, auquel n'étant approché de
Sa S^{te}, il lui fit des plaintes au nom de son Roi par
un discours très ardent, s'efforcant encore de persuader
le Pape de différer de quelques jours seulement la
promotion de Mr de Frejus, pour avoir lieu de croi-
re que Sa S^{te} déféroit également au Roi de Portugal
comme aux autres Monarques: à quoi le Pape lui
ayant répondu que le S^{si} Siege n'avoit jamais prati-
qué avec les Rois de Portugal, ce qui étoit usité avec
l'Empereur, les Rois de France, et d'Espagne: qu'ainsi
leurs prétentions n'étoient pas justes, et qu'il n'étoit
pas honnête de vouloir s'obliger à faire une nou-
veauté que ses antecesseurs n'avoient jamais prati-
quée: sur quoi le Cardinal Pereira répondit à Sa
S^{te}, que c'étoit justement de quoi le Roi de Portu-
gal se plaignoit; et que si par le passé, on n'avoit
pas eu les mêmes égards pour les Rois de Portugal,
qu'on avoit pour les autres Monarques, que présente-
ment le Roi de Portugal avoit lieu de le prétendre, et
le prétendoit effectivement: et que si Sa S^{te} ne lui
accordoit point l'instance qu'il venoit de lui faire
de retarder de quelques jours la promotion de Mr de
Frejus; que lui et l'Ambassadeur seroient obligés de
rompre tout commerce avec la Cour de Sa S^{te}.

et de quitter Rome, avec tous ceux qui étoient de la dépendance du Roi de Portugal: le Pape s'échauffa d'ce discours, et doit avoir répliqué au Cardinal Pereira qu'ils pouvoient donc partir dès le moment, puisqu'il ne vouloit point differer la promotion de M^r de Frejus.

Le Cardinal Pereira se retira du Consistoire, et rencontrant le Secrétaire d'Etat M^r Lercari dans l'Antichambre, il l'entretint tout le tems que dura encore le Consistoire: il retourna ensuite le soir chez le même Secrétaire d'Etat pour voir si la Sté. n'étoit point portée à leur donner quelque satisfaction pour empêcher leur départ: ce que n'ayant point trouvé; on assure que lui, l'Ambassadeur, et l'Envoyé après un conseil qu'ils tinrent ensemble, ont résolu de partir, et de donner ordre à tous les autres qui sont de la dépendance de leur Roi, d'en faire autant: Ils ont même, à ce qu'on assure, déjà congédié une partie de leurs domestiques.

Ces Ministres Portuguais se plaignent hautement des sommes immenses que leur Roi a dépensées en cette Cour sur tout en présents et Régals, et dernièrement au Cardinal Coscia, esperant par son moyen obtenir du Pape d'être traité avec la même égalité que sont traités les Roys de France, et d'Espagne, tant pour ce qui regarde les nominations, et promotions au Cardinalat que pour que le Noncé de Portugal soit fait Cardinal avant de sortir du Royaume, comme il se pratique avec les Nonces de Vienne de France, et d'Espagne; persistant toujours à prétendre la promotion du Nonce Bichi avant qu'il quitte la Ville de Lisbonne.

Quoique le Prêtre Wielowieski ne traite ici aucune personne, neantmoins il a su par le moyen du Secrétaire qui a la direction de son procès, se procurer un

titre d'Evêque in Partibus, que Sa. Sainteté. i. accorda
 dans ce même Consistoire de mercredi dernier: la nou-
 velle que j'en eus me mit dans une inquiétude, suppo-
 sant que le Cardinal de Polignac pouvoit avoir été celui
 qui lui avoit procuré cet honneur: je me donnai ain-
 tous les mouvemens pour en découvrir le fait: j'ai su
 que ce Cardinal, ni aucun autre Ministre de France, n'
 ont eu part à la chose, s'étant passée ainsi: Wielowieski
 dès l'année 1709 fut nommé par l'Evêque de Cambray
 qui vivoit alors au suffraganeat de Cambray avec un
 titre d'Evêque in Partibus, et il chargea l'Abbé Vincenti
 de son expédition: la mort de l'Evêque étant survenue
 l'adite expédition n'eut point son effet. — Wielowieski
 se trouvant présentement à Rome, il a fait prier
 l'Abbé Vincenti qui est à présent un des domestiques
 familiers de Sa. Sté. de lui procurer la réalité de l'ho-
 neur d'Evêque in Partibus qui lui avoit été accordé
 dès l'année 1709, ce que led. Abbé Vincenti lui a
 obtenu du Pape, Sa. Sté. étant fort facile à accor-
 der ces sortes d'Evêchés in Partibus: j'ai réclamé
 auprès de tous les Ministres de cette Cour contre la
 promotion de cet homme qui étant chargé de
 plusieurs crimes, pour lesquels il s'est attiré la haine
 de Sa. Majesté, méritoit plutôt d'être châtié du Pape
 qu'honoré: et que Sa. Sté. ni son Ministère ne devoit
 jamais l'avoir élevé à la dignité d'Evêque sans
 preventivement prendre information du Cardinal
 Protecteur ou de moi de la qualité, et mérite du
 sujet; qu'une telle promotion terniroit beaucoup
 la gloire de Sa. Sté. J'ai trouvé qu'aucun des Ministres
 n'avoit rien su des dispositions du Pape envers ce
 homme, que lorsque Sa. Sté. le proposa dans le Consis-
 toire: ils me témoignèrent en être fort mortifiés,
 sur tout Mgr l'Auditeur du Pape, lequel m'a donné
 copie des attestations qui furent présentées au Pape

par M^r Vincenti en faveur du d^u Wielowieski je les ai envoyés à la Cour:

L'Ambassadeur de Venise qui par permission du Senat, étoit allé prendre les bains de Noara, ayant reçu ordre de retourner incessamment en cette Cour, arriva vers la fin de la semaine passée: on prétend qu'il a ordre de faire de nouvelles instances au Pape pour la somme que la République demande pour augmenter sa flotte, offrant en échange au Pape de maintenir un nombre de vaisseaux à la disposition du S^t Siège.

On croit aussi qu'il doit par dessous-main empêcher que le Prétendant n'exécute ~~point~~ la résolution qu'il a prise d'aller rester à Boulogne; la République de Venise ne se souciant pas de l'avoir si proche de ses Etats:

Au reste on est ici persuadé que la résolution du Prétendant vient d'un Principe d'économie; il ne paroît pas avoir beaucoup d'envie de se réconcilier avec la princesse son épouse.

On prétend avoir ici des avis que le Roi de Prusse ravi d'avoir quelque mécontentement du côté de L'Angleterre cherche à accéder au Traité de Vienne; et cela pour s'assurer contre la crainte assez bien fondée qu'il doit avoir, au cas que la guerre dût commencer, que ses Etats ne fussent attaqués par plusieurs Sujets: ses voisins qui pourroient en peu de tems les détruire; surtout si La France, et L'Espagne se trouvoient unies avec L'Empereur, comme on espere icy que cela pourra arriver par les soins et applications du Cardinal de Fleury. J'ay l'honneur avec un bel soumis respect.

Monsieur De votre Excellence

Le humble, & obligé serviteur
L. B. Puchet